

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

BP 15-107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA

COMMUNE DE KOZA

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-TSANAGADIVISION

KOZA COUNCIL

N° _____ /TDR/C/KZ/CTFC/CR1400/RM/2019

KOZA, le _____

**TERMES DE REFERENCE POUR LA CREATION D'UNE PEPINIERE MUNICIPALE PAR LE
PROJET REBOISEMENT 1400 DANS LA COMMUNE DE KOZA**

Date :	Du /11/ 2019
Durée :	_____ jours
Lieu :	Koza
Objectif principal :	84 hectares de plantations forestières créées dans la Commune de Koza)
Chef de l'activité	ALHADJI MOUSSA
Equipe de l'activité	La Personne ressource technique; L'assistant technique communal; 01 Le représentant du chef de village ; Le Chef de Poste forestier de Koza
Logistique	
Référence TOMPRO
Budget de l'activité	2 115 000 FCFA Soit :1 800 000 FCFA pour l'ACFCAM Et : 315 000 FCFA pour la Mairie
Composante	C2
Activité	2.14 Réaliser les plantations
Sous activité	Activité 2.1.2 : Acquérir les plants et/ou créer et entretenir les pépinières.
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	ALHADJI MOUSSA

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Koza et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu la mise en place d'une pépinière municipale au niveau de la Mairie

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité est de mettre en place une unité de production d'une capacité de 70 000 plants.

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ;
- Aménager le site de production des plants
- Sensibiliser les populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes ;
- Produire un rapport de mise en place de la pépinière municipale.

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de mise en place d'une pépinière de la commune va permettre d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail.

Pendant ces travaux de mise en place de la pépinière de la commune de Koza, les acteurs locaux seront également sensibilisés sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme³, l'égalité entre les hommes et les femmes⁴, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale⁵ et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- Au moins 70 000 Plants sont disponibles en pépinière;
- Une réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes est organisée.

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- Rapport de mise en place de la pépinière communale;
- Liste de présence des personnels communaux intervenant dans la mise en place et le suivi de la pépinière;
- Fiche de décharges du personnel, factures d'achat du matériel et photos;
- Rapport de réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes.

(iii)³ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

⁴ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(iv)⁵ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf, scanne ce lester derniers bulletin et envoi à mama et à etienne via https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total en FCFA	Contribution AFCAM	Contribution Mairie et ses partenaires
1. Mise en place de la pépinière communale						
Achat des sachets	Sachet	70 000	15	1 050 000	750 000	300 000
Approvisionnement et remplissage de terre noire	site	5	80 000	400 000		200 000
Achat des semences	kg	50	2000	100 000		100 000
Travaux préparatoires (défrichage, construction des ombrières et des germoirs)	site	1	100 000	100 000		100 000
Suivi et entretien des pépinière par Poste forestier sur un an	site	12	50 000	600 000	600 000	
Main d'œuvre Communale sur un an	Mois	12	72000	844000	733 000	111 000
S/Total 1						
2. Sensibilisation des acteurs locaux						
Sensibilisation des acteurs locaux	U	04	25 000	100 000	100 000	
S/Total 2						
TOTAL				2 694 000	2 183 000	511 000

Le budget de la présente activité est estimé à : Deux millions six cent quatre vingt quatorze mille francs CFA. Soit 2 183 000 F CFA pour l'ACFCAM et 511 000 F CFA pour la Mairie.

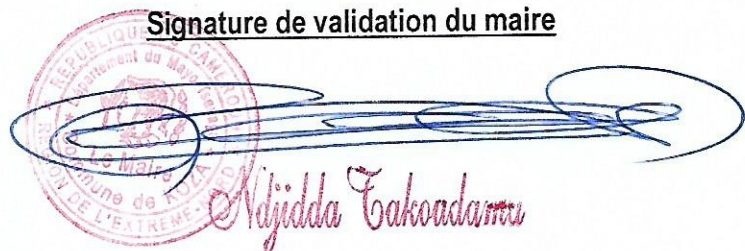
Nom de la personne de contact pour l'activité : ALHADJI MOUSSA,

Personne ressource technique : ALHADJI MOUSSA

Lieu : Commune de Koza

Date prévue pour la remise du TdR:

Signature de validation du maire



Nijidda Fakoaramu